

DOSSIER

Gaz de houille : de l'exploration à l'exploitation

Depuis bientôt dix ans, des explorations ont lieu dans le sous-sol de Moselle-Est, afin d'exploiter le gaz de houille. L'entreprise La Française de l'Energie (ex-EGL), basée à Forbach, mène ces recherches. Le point sur son activité.

2006-2015 : état des lieux

Les prospections ont été entamées en 2006, à Folschviller et Diebling, par la société australienne European Gas Limited. Dans cette dernière commune, le forage a été bouché et abandonné. À Folschviller, le test est concluant. Pour l'heure, ce puits est mis en sécurité. « Il n'est pas exclu d'y effectuer d'autres recherches à l'avenir », souligne Thomas Guéant, géologue à La Française de l'Energie (FDE), la société mosellane qui a pris la suite d'European Gas Limited.

En 2013, c'est à Tritteling qu'une plateforme est aménagée. « Ce test s'est terminé cette

année. Il s'agissait de démontrer la capacité architecturale du puits avec des drains horizontaux sur une distance très étendue. C'est un succès sur ce point. Le test a confirmé la présence de gaz, même si tous les résultats n'ont pas encore été interprétés », poursuit le géologue.

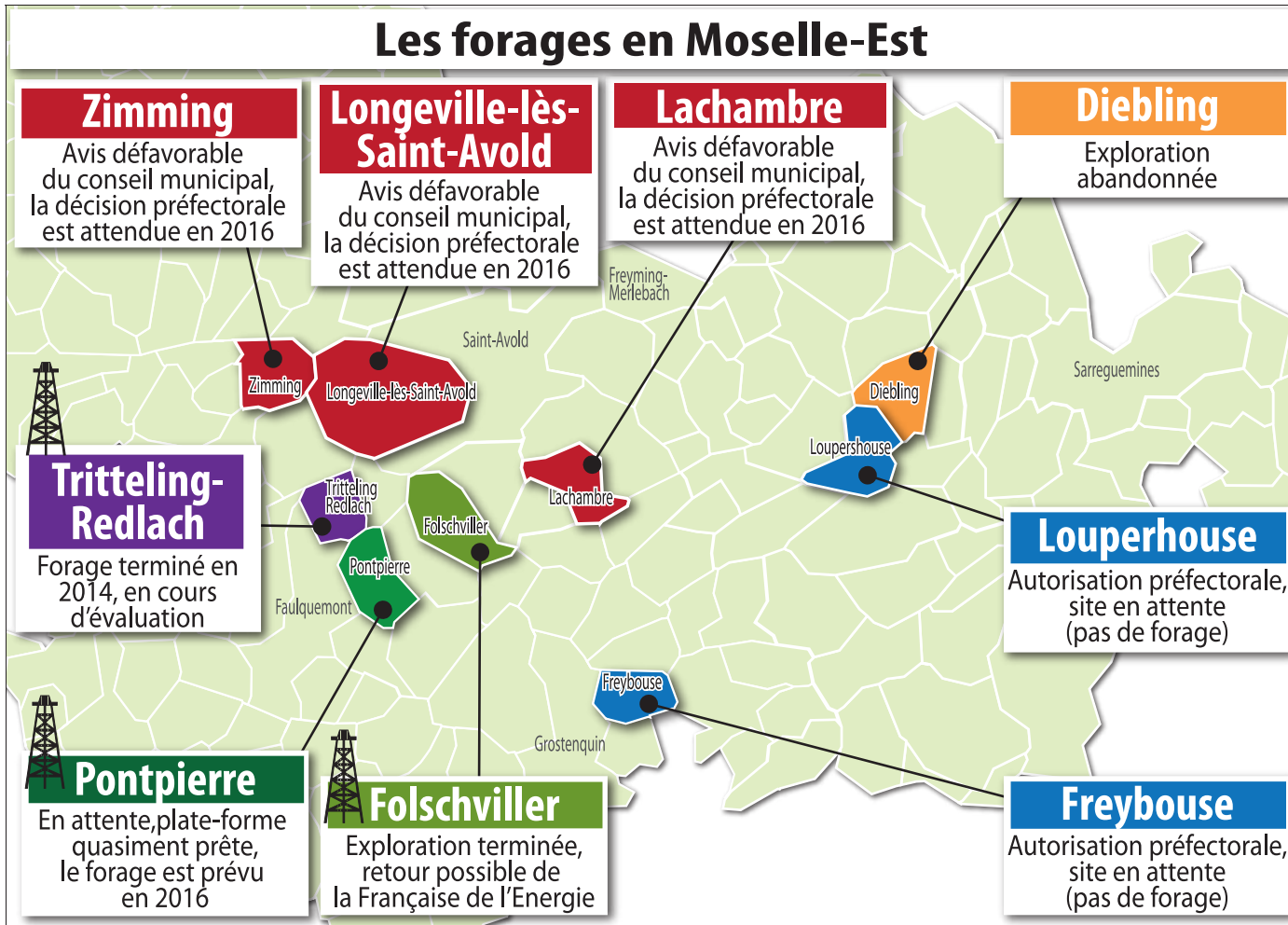
Après Tritteling, Pontpierre

La FDE va désormais se concentrer sur un forage à Pontpierre, l'an prochain. Un puits dans la continuité de Tritteling, pour « explorer un bloc géologique plus au sud et améliorer

notre concept. »

L'entreprise a également déposé des demandes pour forer à Longeville et Zimming. Les conseils municipaux ont rendu un avis, consultatif, négatif. La préfecture doit accorder ou non le permis. La réponse est attendue au premier semestre 2016.

Enfin, la FDE dispose d'autorisation de forage à Louperhouse et Freyhouse. Mais là, pas de forage dans l'immédiat. « C'est un autre objet géologique. La structure du sous-sol y est moins connue à ce stade mais présente un potentiel intéressant au vu du forage de Diebling. »



Un exemple de forage. Photo Archives RL

Etre un acteur français de référence

Jusqu' alors dénommée EGL, l'entreprise dirigée par Julien Moulin a changé de nom. Elle s'appelle désormais la Française de l'Energie. « Nous souhaitons un nom qui reflète mieux notre activité et notre ancrage territorial ainsi que notre ambition d'être un acteur français de référence dans le domaine de l'énergie », indique le directeur général. La société utilise ses fonds propres pour mener son travail. « Nous avons des investisseurs institutionnels, mais aussi des grandes familles françaises du domaine de l'énergie. C'est une organisation classique pour notre type d'activité. Nous avons décidé d'élargir l'actionariat à tous nos employés, avec un plan d'intéressement. »

De nombreux partenariats locaux

La Française de l'Energie collabore avec des entreprises locales. « Nous avons investi 40 millions d'euros dans ce projet. Plus de 30 % ont été injectés dans l'économie locale », précise Antoine Forcinal, directeur général adjoint.

Sur le terrain

Parmi les entreprises de Moselle-Est de La Française de l'Energie, on trouve Sorelife, basée à Faulquemont. Cette PME « transporte l'eau de formation des forages vers la station d'épuration de Créhange », résume Patricia Hellé, directrice d'exploitation de Sorelife. Par eau de formation, il faut comprendre "qui provient du charbon". « Elle ne pose aucun problème environnemental, mais nécessite un traitement en station d'épuration », précise-t-elle.

Cet acheminement est réglementé : à chaque transport correspond un bordereau, pour la traçabilité du produit. « La Française de l'Energie est un client de plus en plus important pour nous, le 10e, avec un chiffre d'affaires de 45 000 € par an. » Autre partenaire de longue date : la région lorraine Energis, distributeur de gaz. « Si l'histoire montre qu'une ressource lorraine est exploitable pour alimenter notre réseau, nous serons évidemment intéressés pour l'utiliser, la

valoriser », explique Jacques Pierrard, directeur général d'Energis.

Dans la recherche

Enfin, la collaboration existe aussi dans le domaine de la recherche. Notamment avec le laboratoire GeoRessources de Nancy, qui dépend de l'Université de Lorraine. « Nous avons une activité de recherche historique sur le charbon en Lorraine. Nous sommes en interaction avec la Française de l'Energie pour l'évaluation des ressources gazeuses, la structuration des couches de charbon », indique Jacques Pironon, directeur du laboratoire.

Pour l'universitaire, le projet de la Française de l'Energie « est un sujet d'études intéressant. Ils ne sont pas nombreux à être de cette envergure en France, et encore moins dans notre région. » L'idée est même de « pouvoir faire de l'expérience de la Française de l'Energie un pilote européen sur le gaz de charbon. »

Textes : Pascal MITTELBERGER.



Thomas Guéant, géologue à La Française de l'Energie, et Patricia Hellé, de l'entreprise Sorelife. Photo Philippe RIEDINGER

Répondre aux inquiétudes

Au niveau local, FE rencontre néanmoins de nouvelles oppositions (lire ci-dessous). La principale critique concerne la méthode employée pour extraire le gaz. Un vieux débat. « La fracturation hydraulique est interdite par la loi, mais certains opposants essaient de mélanger notre activité avec le gaz de schiste », explique Julien Moulin. « Pour le

schiste, l'eau est envoyée à haute pression dans le sous-sol. Pour la houille, nous n'injectons pas d'eau : c'est l'inverse, l'eau est pompée, puis traitée. »

« Ne pas laisser place au doute »

Les opposants s'inquiètent aussi du trafic de camions. Julien Moulin le relativise. « A titre

d'exemple, pour notre projet à Zimming, la construction de la plateforme prendrait un mois, et il y aurait 6 camions par jour. Une fois en fonctionnement, ce forage nécessiterait 4 à 5 camions par jour pour évacuer l'eau pompée. Et encore, ce ne serait pas quotidien. »

Le patron de la FDE reconnaît néanmoins que la communication doit être optimisée. « Nous avons bien intégré les demandes de la population et des élus, qui nous disent qu'une grande partie de l'information n'est pas partagée. Nous avons un travail à mener pour ne pas laisser la place au doute, il est important d'apporter les réponses aux interrogations avec des éléments factuels. » Des réunions sont ainsi organisées pour expliquer aux habitants l'activité de la FDE.



Julien Moulin, patron de la Française de l'Energie. Photo Archives Philippe RIEDINGER

Collectifs... mais entre eux

Les collectifs d'opposants ont fleuri au rythme des puits sur la terre de Moselle-Est.

Avec cette double constance : une foi absolue dans le mal de l'exploration et de l'exploitation du gaz de houille, et une incroyable facilité à ne pas s'allier - en général - entre eux.

Les entités d'anti naissent quand le danger se rapproche géographiquement - le dernier en date est à Longeville-lès-Saint-Avold et Zimming, mais d'autres exist (ai) ent, souvent au-delà des frontières des mosellanes.

Une des origines de la multiplication de ces cavaliers seuls ? « On n'a pas forcément les mêmes points de vue d'un collectif à l'autre », avoue un membre.

Autre récurrence, un engagement absolu et soudain de citoyens jusque-là lambda, qui mettent de côtés leurs loisirs quotidiens au profit d'une cause publique. Au profit, aussi, de rapports aussi complexes qu'instinctifs réalisés par des BRGM (bureau des mines), des Ineris (Institut national de l'environnement industriel et des risques) et

autres Dreal (directions régionales de l'environnement de l'aménagement et du logement).

Des lectures qui mènent à des réunions, des sit-in, des conférences, des manifestations (une marche est en cours de préparation, qui devrait se faire à Metz) et souvent un sentiment, à tort ou à raison, d'être mal écoutés, mal considérés ou les deux.

Les collectifs ont les défauts de leurs qualités (qu'ils soient locaux ou viennent de loin pour animer un débat en Moselle Est). S'ils comptent en leur sein des techniciens qui maîtrisent leur sujet, parfois avec des talents d'orateurs, ils abritent aussi des théoriciens du complot qui desservent la même cause.

À petites communes, petits collectifs

Les collectifs subissent les implantations des puits : en frontière de petites communes. Les rangs des opposants grossissent forcément moins vite que si les forages se faisaient aux portes de Saint-Avold, Sarreguemines ou Forbach. Loin des yeux, loin du cœur écolo.

Pour autant, même si le mot d'impunité industrielle revient souvent sur les lèvres des anti, force est de constater que la législation s'est renforcée en faveur des opposants. Désormais l'exploitant doit passer par la case enquête publique, ce qui n'était pas le cas pour les premières communes touchées par les forages. Et si leur combat n'était pas si vain que certains le pensent ?



Marieke Stein est à la tête du collectif longevillois. Photo RL

Opposants, pas extrémistes

Jean-Marie Bonnetier préside l'Association pour la défense de l'environnement et la lutte contre la pollution en Moselle-Est. Il ne rejette pas en bloc l'idée des forages, mais demande un encadrement draconien de ces activités.

Jean-Marie Bonnetier est depuis bientôt un an le président de l'Adelp (Association agréée pour la Défense de l'environnement et la lutte contre la pollution en Moselle-Est). Suite à l'avis défavorable émis par les conseils municipaux de Longeville-lès-Saint-Avold, Zimming et Lachambre sur les forages prévus par la Française de l'énergie, il donne la position de son association. « Nous n'avons pas une position d'extrémistes. On est plus dans une notion d'équilibre entre les décideurs et ceux qui subissent les conséquences de ces décisions. »

" L'environnement, oui, mais le pragmatisme aussi " semble être la ligne suivie. « J'ai un compteur à gaz chez moi. Ne peut-on réellement pas faire

cette exploitation de gaz en France, au lieu de l'importer ? Mais seulement avec la garantie que c'est une exploitation propre ». Il évoque un « droit de regard », sait « l'inquiétude d'une partie de la population » et surtout sa « méconnaissance du sujet ».

« L'autorisation préfectorale, une affaire pliée »

Ce professeur de chimie à la retraite soulève une question rarement évoquée : « Qui prendra en charge les friches industrielles si la Française de l'énergie dépose le bilan en plein forage, comme cela pourrait très bien arriver ? On a demandé à la société, sans avoir de réponse. »



Jean-Marie Bonnetier (ici sur le site longevillois) ne se fait pas d'illusion sur les autorisations préfectorales de forages. « Mais si on arrive en phase d'exploitation, il faudra que ce soit très bien encadré ». Photo Thierry SANCHIS

Arguments à l'unisson

Les collectifs en France ne savent pas forcément parler d'une même voix, mais au moins fourbissent-ils tous les mêmes arguments : un risque de souillure des nappes phréatiques, une crainte ou une conviction que la fracture hydraulique (interdite en France) sera utilisée, des allers et venues de camions lors des constructions de plates-formes puis lors des évacuations d'eaux, une pollution potentielle de ces dernières, un volume sonore anormal lié au fonctionnement des puits, une création d'emploi qui ne serait qu'une chimère. D'autres associations, comme l'Almec (Association Longeville moderne Et communicante) de Christian Matejcek, à Longeville-lès-Saint-Avold, parlent, elles, de passer à l'étape supérieure : « Attaquer en justice le préfet s'il maintenait son feu vert pour les forages ». À Lachambre, un collectif de citoyens organise une réunion d'information et débat ce mercredi 25 novembre à 19 h à la salle du village.

De la même façon, comme d'autres spectateurs, Jean-Marie Bonnetier se demande où en est la prospection de la Française de l'énergie. « Depuis 2006, quand ils ont commencé à Diebling, personne n'a jamais vu le moindre résultat. On ne sait même pas si c'est rentable. »

La société d'exploration, comme toute entreprise privée, reste en droit de ne pas communiquer « des données économiques confidentielles », comme le rappelait un intervenant FE. Le Longevillois a fait son deuil

d'une levée des forages. « On ne va pas se mentir, c'est une affaire pliée partout où ils ont eu une autorisation de la préfecture. Je ne crois pas que les avis défavorables des conseils municipaux aient un impact. »

En fait, lui voit déjà quelques coups plus loin : « Si l'exploration est positive, il y aura exploitation. Dès lors, nous voulons que soit réalisé un état zéro des différents sites avant les opérations, avec des prélèvements à certains endroits du site pour rechercher des agents chimiques

utilisés par la Française de l'énergie pendant l'exploitation qui suivra. L'idée est de refaire ensuite de nouveaux prélèvements et qu'ils soient réalisés par un laboratoire indépendant, en présence d'élus et de membres d'association. » Certes, la position de l'Adelp n'est pas un rejet en bloc, mais l'association souhaite un encadrement draconien. « Qu'on soit clair : on a un avis très réservé devant ce projet en l'état. »

Vincent TRIMBOUR.

Décision du préfet en 2016

Une chose est certaine : ces collectifs qui ne lâchent rien, ces associations qui durcissent le ton et ces avis défavorables des trois communes qui ont eu à se prononcer sont autant de réalités que le préfet devra considérer au moment de prendre sa décision. Les services de ce dernier indiquent jeudi : « Les enquêtes publiques viennent de se terminer et la phase d'instruction du projet technique par les services de la Dreal débutera prochainement. Aussi, le préfet sera amené à se prononcer au cours du deuxième trimestre 2016. »

Le parcours du combattant des foreurs

En Moselle Est, des hommes et des femmes se sont élevés contre EGL, certains refusant de parler de FDE « pour ne pas entrer dans leur jeu de manipulation » découvrant, en même temps que leur fibre d'éco-citoyen la difficulté de se faire entendre - mais y parvenant cependant. À Tritteling-Redlach, Marie-Thérèse Delfel a emmené le collectif Stop gaz de schiste et des élus sur les gaz de couche en 2013. Cet automne est apparue une autre figure, Marieke Stein, à Longeville-lès-Saint-Avold, qui est la voix de Protégeons notre environnement. Ce dernier collectif dont « une partie va devenir une association dédiée à l'information de la population et des élus sur les gaz de couche », indiquait mercredi la Longevilloise, qui sera par ailleurs reçue par le préfet de Lorraine début décembre.